



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE SYN-GEL LV

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.

NOM DU PRODUIT : SYN-GEL LV  
 NO DE PRODUIT : 308009  
 DISTRIBUTEUR : Dodge Company Ltd,  
 Units 11/15 Ardglan Industrial  
 Estate,  
 Whitchurch, Hampshire,  
 RG28 7BB, United Kingdom  
 44 (0)1256-893883  
 44 (0)1256-893868

### 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
FORMALDÉHYDE...%	200-001-8	50-00-0	5-10%	Carc3;R40 T;R23/24/25 C;R34 R43
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	5-10%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Effet cancérigène suspecté. Preuves insuffisantes. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

CLASSIFICATION : Xn;R20/21/22, R68/20/21/22. Carc 3;R40. Xi;R36/37/38, R43.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique.

#### INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

#### RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**SYN-GEL LV****MÉTHODES DE NETTOYAGE**

Porter un équipement de protection approprié. Bien ventiler. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. **NE PAS TOUCHER** la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE****PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs.

**PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE**

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

**CRITÈRES DE STOCKAGE**

Entreposage des matières toxiques.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
FORMALDÉHYDE...%	VLEP	0.5 ppm		1 ppm	
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	260 mg/m3	1000 ppm	1300 mg/m3

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION****MESURES D'INGÉNÉRIE**

Endroit bien ventilé.

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection.

**PROTECTION DES YEUX**

Utiliser une protection des yeux.

**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

**MESURES D'HYGIÈNE**

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ASPECT	Liquide Clair		
COULEUR	Bleu		
ODEUR	Âcre Odeur au parfum		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	91-93 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	1.015-1.025 @ 20 °c
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	TAUX D'ÉVAPORATION	<1 BuAc=1
VOLATILE PAR VOLUME (%)	98	VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE	6.0-7.0
POINT D'ÉCLAIR (°C)	>93 CF (Creuset fermé).	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	7
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	73		

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ**

Stable aux températures normales.

**SYN-GEL LV****CONDITIONS À ÉVITER**

Éviter le contact avec les acides et les alcalis. Éviter le contact avec les oxydants forts. Éviter le contact avec les agents réducteurs forts.

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****INHALATION**

Nocif par inhalation. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

**INGESTION**

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

**MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ**

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation.

Le produit cause une irritation des muqueuses et peut causer des douleurs abdominales en cas d'ingestion.

**AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ**

Cancérogène, catégorie 3.

**INFORMATIONS MÉDICALES**

Allergies. Allergies et affections cutanées. Antécédents de tabagisme.

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****ÉCOTOXICITÉ**

Inconnue.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**CLASSIFICATION ADR**

Non classifié pour le transport.

POLLUANT MARIN

Non.

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****ÉTIQUETAGE**

Nocif

**CONTIENT**

FORMALDÉHYDE 9.744%

MÉTHANOL

**PHRASES DE RISQUE**

R40

Effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R68/20/21/22

Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

**CONSEILS DE PRUDENCE**

S25

Éviter le contact avec les yeux.

**SYN-GEL LV**

S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S1/2	Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
P11	Réservé aux utilisateurs professionnels.

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et.al.

DATE DE RÉVISION May 2007

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R40	Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.